



Décisions du Conseil communal de Chésereux prises lors de sa séance du 10 octobre 2019

Préavis municipal 33/2019 : Arrêté d'imposition pour l'année 2020

Le Conseil communal a décidé, à la majorité :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2020, tel que présenté.

(Cette décision devant encore être soumise à approbation cantonale, le référendum ne sera possible qu'après celle-ci. Un nouvel affichage aura lieu à ce moment-là.)

Préavis municipal 34/2019 : Adhésion au Groupement Forestier La Dôle

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- d'autoriser la Municipalité à adhérer au Groupement Forestier La Dôle,
- d'autoriser la Municipalité à conclure un contrat avec ledit groupement,
- d'accepter les statuts du Groupement Forestier La Dôle, tels que présentés.

Chésereux, le 11 octobre 2019
10.01

Fabienne Monnaert-Chambaz

Secrétaire municipale

Avis affiché au pilier public du 11 octobre 2019 au 25 octobre 2019

« Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal ».